

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/02/2026

APPROBATION DU BILAN DE L'ACTIVITÉ FONCIÈRE 2025 N°2026-001

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 03 Février 2026 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 21

M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, Mme Sandrine Boëte, M. Gilles Guillaume, Mme Catherine Delaitre, M. Sébastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha El Hayek, Mme Joane Besse, M. Patrick Mouchelin, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Cécile Revoyre, Mme Katia Robert-Hautemulle, M. Damien Rousseau, M. Christophe Royer, M. Enzo Sodano, M. Jules Thomas.

21 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 5

M. Alexandre Bussière à M. Gilles Guillaume
Mme Laurence Amichaux à Mme Katia Robert-Hautemulle
M. Frédéric Baby Marinpouy à M. Enzo Sodano
Mme Laure Gibou à Mme Sandrine Boëte
M. Jean-Marc Payen à Mme Catherine Delaitre

Absent.e : 3

Mme Justine Giagnoni
M. Sébastien Le Ferrec
Mme Emmanuelle Pic

Nombre de votant.e.s : 26

Mme Natacha El Hayek a été désignée Secrétaire de Séance



Rapporteur : Monsieur Jérôme CAUËT

VU l'article L.2121- 29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public stipulant que le Conseil Municipal doit débattre du bilan de la politique foncière menée par la commune à l'appui d'un tableau des cessions et acquisitions réalisées l'année précédente ;

CONSIDÉRANT qu'afin d'avoir une vision d'ensemble de la politique foncière de la ville, il est opportun d'en dresser un bilan sur l'année 2025 ;

ACQUISITIONS 2025

Parcelles	Propriétaires	Prix	Superficie	Objet
G 858	BUISSON EMILIE	1 838 €	1 838 m ²	Projet avicole
AR 92	NOEL Françoise	56 800 €	710 m ²	OAP des Cornutas
AR 93	NOEL Françoise	101 200	1 265 m ²	OAP des Cornutas
G 879	FRANCONET	1 749 €	1 749 m ²	Préservation foncier agricole
G 881	FRANCONET	1 687 €	1 687 m ²	Préservation foncier agricole
G 887	FRANCONET	2 113 €	2 113 m ²	Projet avicole
H 74	FRANCONET	3 270 €	3 270 m ²	Préservation foncier agricole
AD 199	GIAGNONI MARIE MADELEINE	1 €	15 m ²	Préservation foncier agricole
AD 201	GIAGNONI MARIE MADELEINE		1 921 m ²	Préservation foncier agricole
AO 297	SNC SITIAM	1 €	44 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 303	SNC SITIAM		40 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 304	SNC SITIAM		8 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 310	SNC SITIAM		26 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 311	SNC SITIAM		26 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 312	SNC SITIAM	1 €	76 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 314	SNC SITIAM		64 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 316	SNC SITIAM		40 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 318	SNC SITIAM		24 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 320	SNC SITIAM		63 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame

AO 322	SNC SITIAM	1 €	130 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 326	SNC SITIAM		246 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 330	SNC SITIAM		82 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 128	SAS ARBEY		172 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 135	SAS ARBEY		300 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 146	SAS ARBEY		1 560 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 331	SAS ARBEY		943 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 187	SAS ARBEY		13 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 190	SAS ARBEY		22 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 194	SAS ARBEY		24 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 280	SA d'HLM ERIGERE	1 €	22 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 387	SA d'HLM ERIGERE		33 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 373	SA d'HLM ERIGERE		5 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 374	SA d'HLM ERIGERE		4 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 375	SA d'HLM ERIGERE		2 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 377	Syndicat des copropriétaires de la résidence Bellejame Bat D-E		2 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 224	Syndicat des copropriétaires de la résidence Bellejame Bat D-E		1 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 226	Syndicat des copropriétaires de la résidence Bellejame Bat D-E		1 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 379	SCI BELLEJAME		256 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 382	SCI BELLEJAME		5 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame

AO 384	SCI BELLEJAME		76 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 385	SCI BELLEJAME		4 059 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
AO 257	SCI BELLEJAME		61 m ²	Rétrocession de voirie ZAC Croix de Bellejame
G 1104	TPE	1 €	1 870 m ²	Rétrocession de voirie rue Hélène Boucher
G 1109	TPE		288 m ²	Rétrocession de voirie rue Hélène Boucher
G 1113	TPE		401 m ²	Rétrocession de voirie rue Hélène Boucher
G 1122	TPE		375 m ²	Rétrocession de voirie rue Hélène Boucher
G 1117	TPE		365 m ²	Rétrocession de voirie rue Hélène Boucher
G 1132	TPE		1 498 m ²	Rétrocession de voirie rue Hélène Boucher
G 1127	TPE		2 200 m ²	Rétrocession de voirie rue Hélène Boucher
AA 179	LUCCIN	1 €	41 m ²	Rétrocession voirie Chemin du Poteau Blanc
AA 185	LUCCIN		77 m ²	Rétrocession voirie Chemin du Poteau Blanc
AA 187	LUCCIN		96 m ²	Rétrocession voirie Chemin du Poteau Blanc
AD 200	GIAGNONI	1 €	240 m ²	Préservation foncier agricole
AD 199	GIAGNONI		15 m ²	Préservation foncier agricole

CESSIONS 2025

Parcelles	Bénéficiaires	Prix	Superficie	Objet
AC 133	CONAS	3 315 €	3 315 m ²	Cession terrain agricole
AL 107	BRISSON	26 100 €	261 m ²	Cession terrain non bâti
AV 361	1001 Vies Habitat	193 000 €	1 037 m ²	Cession baux emphytéotiques «Les Gravilles »
AV 362	1001 Vies Habitat	751 000 €	2 535 m ²	Cession baux emphytéotiques « l'Etang Neuf »
AM 313	1001 Vies Habitat	306 000 €	12 107 m ²	Cession baux emphytéotiques « Les Fonceaux »

ÉCHANGE 2025

Parcelles	Bénéficiaires	Prix	Superficie	Objet
AR10/AR2	WITKOWSKI/COMMUNE	NÉANT	Cession AR10 : 925m ² Acquisition AR853 issue de la division de la parcelle AR2 : 925m ²	OAP des Cornutas Cession de la parcelle AR 10 à M WItkowski en échange d'une partie de la parcelle AR2 appartenant à M WITKOWSKI (AR853)

Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** du bilan des acquisitions et cessions foncières de la période 2025 ;
- **DIT** que les recettes seront inscrites au budget de la Ville et que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

**Le Maire,
Monsieur Olivier THOMAS**


